ID: 974-219740073-20220906-DL_2022_126-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DU PORT



Nombre de conseillers	
en exercice	: 39
Quorum	: 20
A l'ouverture de la séance	
Nombre de présents	: 25
Nombre de représentés	: 05
Mise en discussion du rappe	ort
Nombre de présents	: 28
Nombre de représentés	: 05
Nombre de votants	: 33

OBJET

Affaire n° 2022-126

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2022

NOTA: le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 29 août 2022.
- la liste des délibérations a été affichée le 7 septembre 2022.

LE MAIRE

Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 septembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le mardi 6 septembre, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents: M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1ère adjointe, M. Armand Mouniata 2ème adjoint, Mme Jasmine Béton 3ème adjointe, M. Bernard Robert 4ème adjoint, Mme Karine Mounien 5ème adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6ème adjoint, Mme Mémouna Patel 7ème adjointe, M. Mihidoiri Ali 8ème adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9ème adjointe, M. Guy Pernic 10ème adjoint, Mme Catherine Gossard 11ème adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Jean-Max Nages, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Sophie Tsiavia, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés: M. Franck Jacques Antoine par M. Olivier Hoareau Maire, M. Henry Hippolyte par Mme Mémouna Patel 7ème adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali par Mme Annick Le Toullec 1ère adjointe, Mme Brigitte Laurestant par Mme Danila Bègue, Mme Paméla Trécasse par M. Didier Amachalla.

Arrivée(s) en cours de séance: M. Jean-Claude Adois à 17h12 (affaire n° 2022-123), M. Zakaria Ali à 17h14 (affaire n° 2022-123), Mme Claudette Clain Maillot à 17h24 (affaire n° 2022-125).

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents: M. Patrice Payet, M. Sergio Erapa, Mme Firose
Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme
Patricia Fimar



ID: 974-219740073-20220906-DL_2022_126-DE

Affaire n° 2022-126

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi nº 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu l'avis favorable de la commission « Politique Culturelle - Sportive - Petite Enfance », réunie le 24 août 2022 :

Vu le rapport présenté en séance le 6 septembre 2022 ;

PREND ACTE

Article 1 : de l'organisation et du programme des Journées Européennes du Patrimoine 2022 sur le territoire de Le Port.

> POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE

> > Olivier HOARAU